



Jacques MÉZARD,
ministre de la Cohésion des territoires

Paris, le jeudi 12 octobre 2017

Seul le prononcé fait foi

Discours de Jacques MÉZARD

Assemblée générale de Villes de France

Madame la Présidente de Villes de France, Monsieur le Président délégué, Mesdames et Messieurs les Maires, Mesdames, Messieurs,

Je tiens à remercier avant toute chose Caroline CAYEUX, votre présidente, pour son invitation à venir m'exprimer devant vous ce matin.

Nous allons en effet avoir beaucoup à faire ensemble dans les mois qui viennent. Nous avons d'ailleurs déjà commencé à travailler puisque je recevais, pas plus tard qu'hier, une délégation de votre association pour avancer sur le programme que nous élaborons ensemble pour les villes moyennes.

Je suis donc très heureux d'être avec vous pour participer à cette assemblée générale, qui se tient à un moment important pour nos villes et pour votre association.

Je suis un élu du Cantal, un élu local.

Je connais le sentiment de relégation, d'abandon, qui peut habiter certains de nos concitoyens et se diffuser sur nos territoires. Je connais aussi les difficultés très concrètes, terribles parfois, lorsque les services publics ferment, lorsque les commerces désertent les centres villes, que l'habitat se dégrade ou que l'emploi et les formations sont absents ou insatisfaisants.

Parfois vient s'ajouter à ces difficultés le mépris ou l'indifférence de certains, qui connaissent mal cette France des territoires.

Les fractures territoriales sont un poison français. Elles s'amplifient entre les territoires, entre les zones rurales et les métropoles. Elles s'accroissent aussi à l'intérieur des territoires, entre les centres de certaines villes et les quartiers de la politique de la ville.

La cohésion des territoires est notre réponse aux fractures : protéger celles et ceux qui doivent l'être, donner un élan, de la fierté et de la confiance à cette France des territoires qui n'appartient pas à la nostalgie mais à l'avenir.

C'est le sens de notre engagement en faveur des villes moyennes.

Notre conviction est en effet que les villes moyennes ont été les grandes oubliées de l'aménagement du territoire ces dernières années et qu'il faut changer cela.

Nous avons certes inscrit dans le NPNRU beaucoup de quartiers, nous avons multiplié les expérimentations. Mais ces approches ont été soit trop ciblées (habitat, lutte contre l'habitat insalubre, revitalisation commerciale), soit limitées à un trop petit nombre de collectivités.

Or les villes moyennes ont, d'une part, un rôle essentiel dans la structuration du territoire. Elles ont toujours eu une fonction de centralité dans l'enseignement, dans l'accès aux services.

Grâce à leur « taille humaine » et à la qualité de vie qu'elles proposent, les villes moyennes ont des atouts à faire valoir, y compris face au développement métropolitain.

Les temps de trajets entre le domicile et le lieu de travail sont souvent très limités. L'offre de logement est souvent abordable. Les soins, les structures de garde, le réseau scolaire, culturel, sportif et administratif n'a rien à envier à ceux des métropoles.

Si on lève certaines difficultés liées à la mobilité (cadencement des trains, nouvelles mobilités), au numérique (création d'espaces de co-working par exemple), au logement (offre de logements modernes et adaptés aux familles), elles pourraient être de plus en plus attractives.

C'est ce qui motive la création d'un plan spécifique qui intéresse à terme à toutes les villes moyennes de 20 000 à 100 000 habitants.

L'objectif du plan est de conforter l'attractivité des villes moyennes en donnant la priorité à la requalification des centres anciens dégradés.

Ce plan, c'est d'abord une méthode.

La méthode pourrait tenir en quelques mots : construire avec vous.

Construire avec les associations d'élus ce plan d'action et tourner le dos à une approche descendante qui a trop souvent été employée par le passé : celle où tout se décide depuis Paris au mépris des réalités des territoires que les élus que vous êtes connaissez mieux que personne.

Nous avons souhaité partir de l'analyse des besoins, en réunissant un groupe miroir à deux reprises.

Nous avons travaillé d'abord avec vous, association Villes de France, et je vous remercie chaleureusement pour vos contributions, avant d'élargir à toutes les associations de collectivités. L'implication des régions, au titre de leur compétence d'aménagement du territoire, est également un objectif important.

Nous voulons que ce plan démarre vite pour obtenir dès 2018 des premiers résultats concrets. Cela passe par le choix de la « première promotion » des villes qui intégreront le plan et un portage politique fort.

Ce plan s'articule autour de trois axes et vise à répondre aux difficultés présentes et à préparer l'avenir.

Le premier axe consiste à agir sur l'offre de logements pour faire revenir des habitants en centre-ville, en mobilisant des moyens exceptionnels. Action logement prévoit d'investir 1,5 milliards d'euros pour le portage d'opérations de restructurations d'immeubles ou d'ilots, le financement de déficits d'opérations...

Par ailleurs, le Président de la République l'a annoncé vendredi dernier, le PTZ sera poursuivi pendant deux ans dans les zones B2 et C.

Le deuxième axe vise à défendre l'attractivité du commerce de centre-ville et un vrai projet de développement économique. Parmi les sujets de débats : moratoire, aides à la restructuration commerciale des pieds d'immeubles et au portage de grandes opérations. Car cette question est absolument centrale.

Le troisième axe illustre notre volonté de faire des centres des villes moyennes des plateformes de service innovantes. L'effort sera porté sur l'innovation et le numérique. Je pense notamment aux crédits du Plan d'investissement d'avenir sur les territoires d'innovation de grande ambition.

Nous porterons aussi de nouvelles MSAP en milieu urbain (40 en 2018). Les maisons de services au public, vous le savez, sont une des réponses aux fractures territoriales. Elles affirment une ambition : les services au public ne doivent plus reculer dans notre pays. Elles offrent à nos concitoyens des services publics dans des lieux où ils avaient parfois disparus voire même où ils n'avaient jamais été présents. Les élus locaux que nous sommes savent que leurs usagers nous disent combien ces maisons apportent un plus au quotidien.

En outre, nous raccourcirons les distances et faciliterons la vie en déployant l'accès au bon débit d'ici 2020 et au très haut débit d'ici 2022.

Pour garantir ce service devenu absolument essentiel, nous avons besoin d'accélérer les investissements, de raccorder les logements et de faire en sorte qu'on capte sur son mobile, pas seulement à l'extérieur mais aussi à l'intérieur de son logement. Cela concerne tous les territoires et profitera évidemment aux villes moyennes.

J'en ai la conviction, la garantie du très bon débit et la redynamisation de tous les territoires par le déploiement de la THD participeront d'une profonde transformation de notre pays, qui sera à même d'accroître des tendances déjà émergentes (télétravail, télémedecine...). Elle répondra à la demande d'autonomie. Elle accompagnera le choix d'un autre mode de vie dont les villes moyennes sont porteuses.

Mesdames et Messieurs,

Je vous l'annonce, le Ministre de la cohésion des territoires que je suis a deux objectifs très concrets d'ici la fin de l'année.

D'une part, imposer l'idée que le devenir des villes moyennes est l'affaire de toutes et tous. Cette priorité est partagée par l'ensemble des ministères et des opérateurs de l'Etat. C'est un chantier de la Conférence nationale des territoires et nous avons à travailler avec vous, pour identifier les mesures les plus essentielles qui vont permettre d'orienter davantage l'investissement public vers les villes moyennes.

D'autre part, proposer sur tous les territoires des outils contractuels, pilotés au plus près du terrain et dans lesquels nous arriverons à associer les collectivités et l'Etat dans la mise en œuvre d'un même contrat.

Nous croyons à la mise en œuvre déconcentrée des projets, avec par exemple la gestion des aides financières (DSIL et DETR), l'accompagnement et la facilitation des projets.

Vous le voyez, les villes moyennes sont au cœur de l'action que ce gouvernement conduit au service de la cohésion des territoires. Vous pourrez compter sur mon soutien et celui du gouvernement pour travailler ensemble dans la même direction.

Je vous remercie.

Seul le prononcé fait foi

Retrouvez le discours en ligne

Contact presse : 01 44 49 85 65
www.cohesion-territoires.gouv.fr
[@Min_Territoires](https://twitter.com/Min_Territoires)